

3 €

BURDIGNES

❄️ Bulletin n°48

❄️ inter-associations ❄️

❄️ Hiver 2019 ❄️



Tout le monde connaît l'utilité de l'utile mais personne ne perçoit l'utilité de l'inutile. " Tchouang-Tseu

SOMMAIRE



- 1 couverture N°48
- 2 sommaire
- 3 infos municipales
- 4 ressources en eau
- 5 CCMP, Parc du Pilat
- 6 traitement des déchets
- 7-9 déchets verts
- 10 l'école, l'APE
- 11 la page des écoliers
- 12 fête d'été; paroisse
- 13 Burdilao, CCAS
- 14 Burdivents
- 15 Un village dans le vent
- 16 Nature & Environnement
- 17 plantes bio-indicatrices
- 18 les Ailes de Taillard
- 19 Un peu d'histoire...
- 20 Le droit et le besoin; jeu;
éco-hameau
- 21 Recettes; Accueil Paysan
- 22-23 Relevés météo
- 24 agenda; vœux

Le Bulletin est consultable en couleur sur le site de la commune :
www.burdignes.com

Voici le numéro 48 du Bulletin inter-associations de Burdignes. Merci à tous les participants, associations et particuliers, qui contribuent à maintenir une diversité des textes publiés.

Le Bulletin est distribué aux personnes résidant sur la commune de Burdignes.
Pour les personnes extérieures, une participation au tirage est demandée :
Abonnement de 9 € par an pour 2 numéros
chèque à l'ordre de :
" Burdignes en fête "

A souscrire ou renouveler (en été) auprès de Jean-Yves LEVEQUE
Le Bourg 42220 Burdignes
tél. 04.77.39.65.55

Le Bulletin se trouve également en vente à Bourg-Argental, au bureau de tabac " chez Valérie "

Géré par des bénévoles, le Bulletin ne paraît que par la volonté des gens souhaitant aider à sa conception et sa diffusion...

Nous sollicitons des volontaires sur chaque hameau de Burdignes pour distribuer les bulletins aux maisons du voisinage.

Votre voisin n'a pas son bulletin de janvier ? Il est peut-être en attente en Mairie. Merci de le récupérer...

Pour le prochain numéro, merci d'envoyer vos articles de préférence par mail en format traitement de texte (.doc, .docx ou .odt) et photos .jpeg séparées. Pas de pdf SVP.
Sinon, en texte imprimé ou manuscrit. à Philippe HEITZ, 8 éco-hameau de Mirose 42220 Burdignes
ph.heitz@orange.fr
Date limite : 22 juin 2019

COMITÉ DE RÉDACTION :
Magali Séguy, Bernard Vilars, Pierrot Linossier, Philippe Heitz, Mathilde Berne, Jean-Yves Lévêque

Mise en page : Philippe Heitz



École

Les enfants ont repris possession de leur école à l'occasion de cette nouvelle année scolaire. Même si quelques détails doivent encore être réglés, l'ensemble des travaux de réhabilitation (chaufferie comprise) sont arrivés à leur fin. Un petit temps convivial le 19 octobre a permis de l'inaugurer officiellement tout cela en présence des enfants, parents, Burdignants et élus ayant répondu à notre invitation.

Voirie

Les travaux initialement prévus pour cet automne ont été reportés au printemps. La voie desservant l'éco-hameau ainsi que le chemin au fond du hameau de la Côte des Gardons sont au programme. La route de la Tannerie sera elle aussi traitée une fois la réfection du mur du pont effectuée. Des demandes de subvention sont en cours à ce titre.

État-civil 2018

Naissances

- * Natao BALLANDRAUD, le 9 janvier
- * Maël VALLAT, le 17 avril
- * Aloé VALLAT DUMOND, le 18 août

PACS

- * Alicia ROUFFO et Jason CLEMENCON, le 13 décembre

Mariages

- * Sophie TRICOT et Vincent CADIERGUE, le 28 avril

Décès

- * Pascal MÉALLIER, le 10 février
- * René FANGET, le 14 mars
- * Pascal COMBE, le 26 octobre



Vœux 2019

Le conseil municipal présentera ses vœux à l'occasion de la nouvelle année le **Samedi 12 Janvier à 11h à la salle le Tilleul**. Nous vous y attendons nombreux. Ce sera l'occasion d'échanger sur les projets et travaux prévus en 2019, dernière année du mandat.

Éco-hameau

7 lots sur les 10 sont vendus. 4 maisons ont trouvé leur place, trois sont en construction. Ne restent à la vente que 3 lots de 430 m² chacun.



RESSOURCES EN EAU 2018

La commune dispose de 3 sources captées :

- Suc des Trois Chiens
- Les Viverts
- Près Bousieux amont

L'eau est distribuée par gravité. En cas de besoin, le bas de la commune peut être alimenté par Bourg Argental grâce à la station de pompage de la Gare.

Le réseau comporte 16 km de canalisations et 3 réservoirs :

- Joanabel : 80 M3
- Monpenant : 100 M3
- Ceylionnas : 100 M3

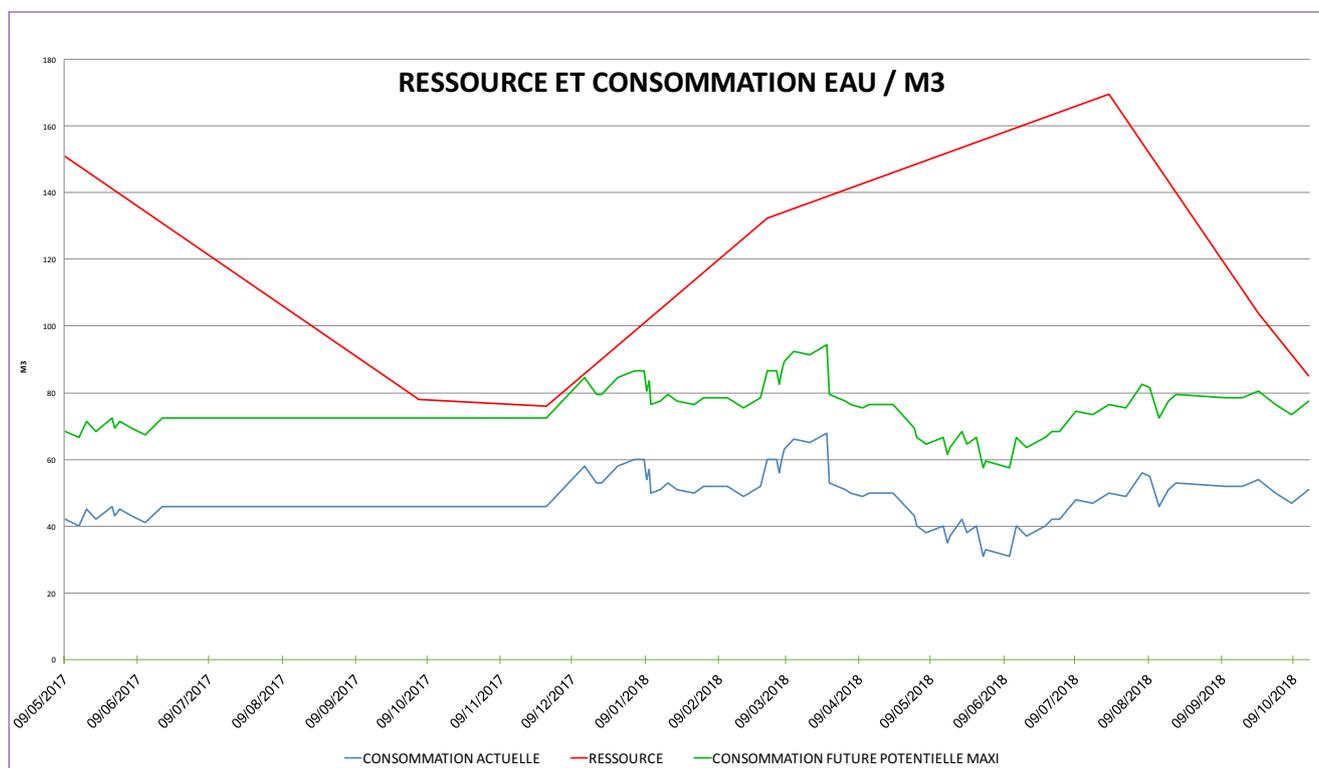
Les sécheresses récurrentes appellent à la vigilance de chacun. L'employé municipal contrôle régulièrement la ressource et la consommation en amont du réseau. En période de sécheresse, la baisse des ressources privées induit une augmentation de consommation sur le réseau communal.

Sur 2017 / 2018 on a :

- une ressource comprise entre 76 et 170 M3/jour
- une consommation comprise entre 31 et 58 M3/jour avec des pics à plus de 70 M3/jour lors d'incidents sur le réseau

Nous avons commencé à travailler sur une projection des consommations maximum futures avec les raccordements potentiels professionnels et particuliers, à partir des ressources actuelles relevées par l'employé.

Le graphique illustrant cette projection manque de précision mais donne une idée de l'état des ressources par rapport aux consommations. Pour envisager la consommation future, nous avons simplement ajouté à la consommation actuelle les consommations présumées des raccordements potentiels. Conscients des limites de cet exposé, nous restons à votre disposition pour toute remarque.



2018, le Parc du Pilat organisa le Congrès des Parcs de France

763 congressistes se sont rassemblés à Saint Etienne et dans le Pilat les 10 et 11 octobre derniers pour travailler sur le thème « Relations Urbain- Rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons ». Ce thème particulièrement pertinent ici a donné lieu à 19 circuits concoctés par le Parc du Pilat pour illustrer les interdépendances entre ville et campagne par les actions concrètes qui font le quotidien du Pilat : 80 partenaires différents sont intervenus sur des sujets comme la préservation du foncier pour l'alimentation, la filière du lait bio, la participation des citoyens à la préservation de la biodiversité, les procédures coordonnées entre agglomérations et Parc, les approvisionnements en bois énergie, ...

Deux personnalités ont enrichi ces rencontres de leurs réflexions :

- Le philosophe Roger-Pol Droit sur la manière dont ville et campagne doivent coopérer, en multipliant les expériences et en acceptant de mettre de côté nos certitudes.

- Le géographe Martin Vanier qui s'est fait l'écho du message des Parcs à destination des villes de France « nous ne voulons plus ni être renvoyés à une ruralité mythique qui ne correspond plus au fonctionnement social et économique de la France, ni être dilués dans des autorités urbaines. Les Parcs proposent de se réinscrire dans l'histoire longue des liens ville-campagne, qui n'est certes pas exempte de rapports de force, mais dont les deux termes ne sont jamais aussi accomplis que quand ils savent réactiver leurs réciprocity »

Retour avec quelques chiffres :

17 : c'est le nombre de villes-portes qui adhèrent au syndicat mixte du Parc du Pilat, un record.

2 : c'est le nombre de métropoles qui adhèrent au syndicat mixte du Parc : celle de Saint-Etienne mais aussi celle de Lyon depuis 2016.

53 : c'est le nombre de Parcs naturels régionaux de France existants au 11 octobre 2018 invités au congrès. Seul le Parc de Martinique n'était pas représenté.

1017 : c'est le nombre de nuitées passées par les congressistes sur Saint-Etienne et ses proches environs, soit un chiffre d'affaire généré pour les hébergeurs de 84 800 €

25 000 € c'est le budget dépensé auprès des agriculteurs et fournisseurs pilatois pour cuisiner les repas des congressistes et ainsi promouvoir les produits du Pilat

33 : c'est le nombre de partenaires publics ou privés ayant fait des dons en nature, en argent ou en compétence pour l'organisation de ce congrès.

Plus d'information sur ce bilan sur www.parc-naturel-pilat.fr

Réseau "Médiathèques des Monts du Pilat"



Le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes des Monts du Pilat poursuit sa mise en place. Depuis avril 2018, les équipes ont pris en main un nouveau logiciel commun à toutes les médiathèques. Ce nouvel outil a demandé un gros investissement des équipes en terme de formation et de temps consacré aux différentes structures. Des inventaires dans l'ensemble des bibliothèques ont dû être effectués.

Ce nouveau logiciel et la mise en place des Cartes lecteurs a permis de donner une première identité concrète au réseau puisque le nom du réseau « Médiathèques des Monts du Pilat » a été choisi pour l'incarner. Ce nouveau logiciel permet un premier développement de nouveaux services aux usagers. Ils peuvent désormais avec la même carte lecteur emprunter dans plusieurs bibliothèques du territoire. Les lecteurs doivent encore cependant rendre leurs documents impérativement dans la bibliothèque où ils les ont empruntés.

Dans les prochains mois d'autres services seront mis en place comme la possibilité, via un portail internet, de consulter son compte lecteur et le catalogue des fonds documentaires ; Ce portail permettra aussi la réservation à distance. Ce service de réservation à distance engendrera la mise en place d'un système de livraison assuré par une navette régulière dans les différents points du réseau. Enfin courant 2019, les équipes seront amenées à travailler en commun autour de propositions d'animations communes (heure du conte, expo...).

Point sur le traitement des déchets - octobre 2018

Depuis 1982, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Velay Pilat dispose d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), située sur la commune de Saint-Just Malmont, au lieu-dit "le Combau", d'une superficie plus de cinq hectares. Le SICTOM a pour compétence la collecte et le traitement des déchets de 24 communes de la Loire et de la Haute-Loire, représentant une population de 37 500 habitants. Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), les encombrants des déchetteries et les Déchets Industriels Banals (DIB) sont enfouis sur cette installation. Depuis 2011, la plateforme pour les déchets verts et le bois a été mise en conformité et dispose d'un dispositif d'assainissement relié au bassin de rétention des lixiviats. Tous les déchets admis font l'objet d'un contrôle à l'entrée avec un détecteur de déchets radioactifs et d'une pesée.

La dernière alvéole a été construite, conformément aux directives imposées par le "Grenelle de l'environnement", avec une barrière de sécurité passive d'une épaisseur de 1 mètre de matériau argileux et une géomembrane PEHD de 2 mm d'épaisseur constituant une barrière de sécurité active. L'alvéole N°4 a commencé d'être exploitée début 2016 et sa durée de vie n'excédera pas trois ans.

Dans le cadre de l'entrée en application au 1^{er} juillet 2016 de l'arrêté du 15/02/2016 précisant les dispositions techniques applicables aux installations classées de stockage de déchets non dangereux, une étude d'aménagement futur du site a été lancée de manière à respecter les nouvelles prescriptions réglementaires en vigueur :

- Nouveaux bassins de rétention des lixiviats (jus issus du stockage des déchets) nécessitant une barrière d'étanchéité passive (argile)
- Traitement in situ des lixiviats (station d'épuration interne)
- Surveillance de la qualité de l'air (suivi des retombées atmosphériques de poussières). De ce fait, le SICTOM Velay Pilat étudie les alternatives possibles pour le traitement des déchets.

La création d'une nouvelle alvéole : au regard des nouvelles normes de plus en plus

contraignantes, le coût s'élèverait à 4,5 Millions d'euros (alvéole, pistes d'accès, réseaux, plan topographique, étude géotechnique, nouveau bassin de stockage des lixiviats de 873 m³, autres travaux...), auxquels s'ajouterait le coût de la construction d'une station d'épuration permettant le traitement sur site des lixiviats. Cette solution, du fait de son coût trop élevé, ne peut pas être retenue.

Le projet d'extension de l'alvéole n°4 : une mission d'étude, consistant à rehausser la digue aval par un remblai technique, a été confiée à un bureau d'ingénierie. Le coût estimatif des travaux est de 450 000 €. Cette réhausse d'une capacité de 8000 m³ permettrait de recevoir pendant trois ans les encombrants des déchetteries (1 300 T/an), ainsi que les DIB (1 300 T/an). Le SICTOM est dans l'attente d'une réponse des services de l'Etat quant à la faisabilité de ce projet.

Afin de trouver une alternative à l'enfouissement des déchets sur son site, le SICTOM a lancé un appel d'offres pour le traitement des Ordures Ménagères (7 700 T/an) mi-octobre. Le coût de ce traitement est estimé entre 75€/T et 110€/T, soit un montant estimatif annuel de traitement compris entre 577 500 € et 847 000 €. A ce coût, s'ajoutent les frais de transport des ordures ménagères sur le site de traitement, lesquels sont estimés à 100 000 €/an.

Simultanément, une consultation pour le traitement des encombrants est lancée afin d'avoir une solution de repli si la réhausse n'est pas acceptée par les services de l'Etat, ou jugée trop contraignante financièrement et/ou techniquement. Le coût estimatif annuel moyen, traitement + transport des encombrants, serait d'environ 130 000 €.

Au regard de ces estimations financières et afin de maintenir le service, une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera inéluctable dès 2019.

Les conditions d'accueil des déchets issus des communes (benches des marchés, déchets industriels banals...) pourraient également être repensées.

Plus que jamais, une diminution nette de la production d'ordures ménagères résiduelles apparaît comme la meilleure piste pour maîtriser des coûts de plus en plus contraints par une politique environnementale nationale ambitieuse.

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts



En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.



et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.



En matière d'émissions de particules fines :



=



=



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**

50 kg
de végétaux
brûlés à l'air
libre, (environ
5 sacs de 60 l
de déchets
verts)

3 semaines de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
performante

3 jours de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
peu performante type
foyer ouvert

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » [RSD] type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution**.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Ne brûlez plus vos déchets verts, *valorisez les !*



Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

10 école de Burdignes

par Patricia LEVEQUE

Projet BD

Les enfants des écoles de Planfoy, La République et Burdignes ont réalisé, l'an dernier, une BD intitulée "On se serre les coudes." Après avoir été éditée à 300 exemplaires, elle a été vendue par les enfants, à leurs proches, ce qui a rapporté 2750 euros. Cette somme a été remise samedi 23 novembre à M. Gagniere, Président de l'association "Le Père Noël du Lundi" (Aide aux enfants hospitalisés et services de Pédiatrie de la Loire). Merci encore aux parents, aux associations de parents d'élèves, et aux municipalités pour leur aide.



Vente de chocolats

La vente de chocolats de Noël a rapporté 444,59 € à la coopérative scolaire de l'école. Merci à tous pour votre participation.

Classe découverte

Cette année, les élèves de CP à CM partiront en classe découverte du 13 au 17 mai 2019 dans le sud de l'Ardèche. Le thème choisi est "l'Art à tous les étages". Nous pourrions ainsi parler des arts à travers la Préhistoire et le Moyen-Age.

Spectacle musical des élèves

Il aura lieu **Samedi 9 février** à la Salle Le Tilleul.

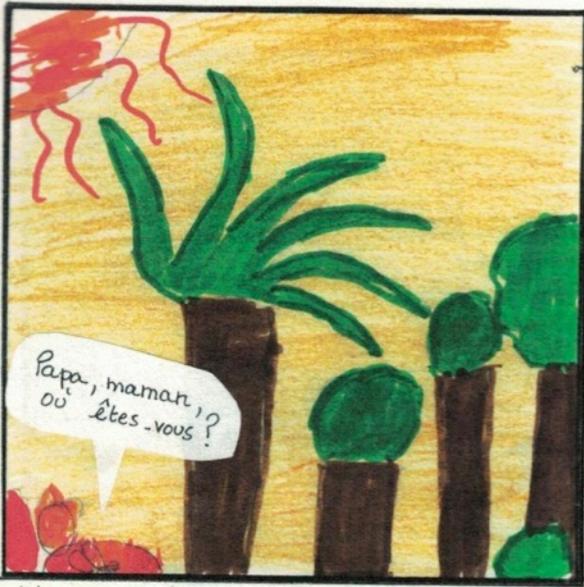
Association des Parents d'Élèves

L'association de parents d'élèves de l'école de Burdignes s'est bien étoffée pour cette année 2018-2019 avec l'arrivée de plusieurs nouvelles familles et pleins de petits nouveaux sur les bancs de l'école. L'APE a reconduit le 5 mai dernier son concours de Mölkky qui a attiré 32 équipes sous un beau soleil. Les valeureux joueurs ont ensuite pu profiter de la soirée burdignante en se réchauffant avec les galettes-saucisses.

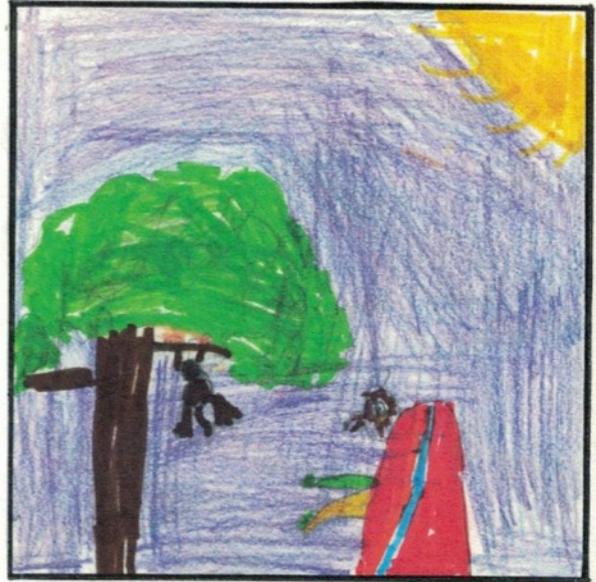
La Burdignade a, quant à elle, eu lieu le 10 juin dernier avec un peu de nouveauté grâce à de (magnifiques !) parcours VTT qui ont attiré 61 vététistes tandis que les marcheurs ont profité d'une météo estivale. Autour des ravitaillements, chacun a pu reprendre des forces.

L'APE termine son année 2018 sous le sapin. Les parents d'élèves et tous les burdignants étaient conviés à la soirée de Noël ce vendredi 14 décembre à la salle du Tilleul. Autour d'un sapin et sous les bonnets rouges les enfants ont pu proposer et écouter des contes.

Nous nous retrouverons le **dimanche 5 mai**, pour le désormais incontournable **concours de Mölkky** puis le **dimanche 9 juin** pour la **Burdignade**.



L'ourson a été abandonné par ses parents.



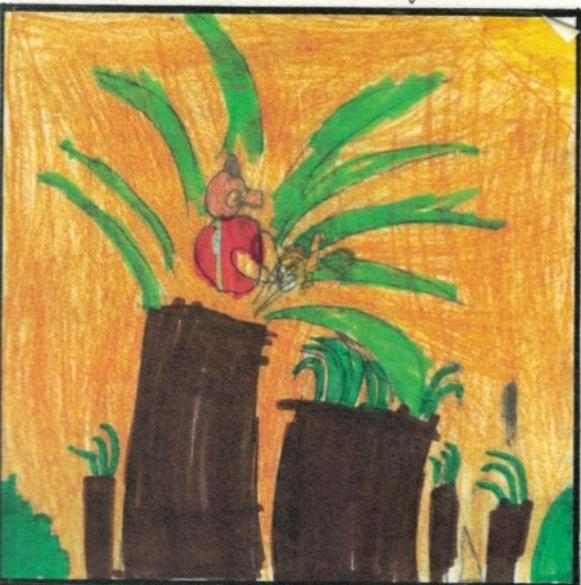
Il rencontre une famille_singe qui l'adopte.



L'ourson visite la maison des singes.



Il apprend à grimper dans les arbres comme eux.



Il mange des bananes comme eux.



L'ourson grandit et, à son tour, fait une famille.

12 Burdignes en fête

Fête d'été 2018

La fête d'été s'est déroulée les 18 et 19 août. Le beau temps était au rendez-vous ainsi que le public si bien que cette fête fut une nouvelle fois un succès. Plusieurs associations du village ainsi que des associations de solidarité qui se sont associées pour ces journées ont pu repartir avec un chèque de 400 € : solidarité dans le village et avec le reste du monde ! La grande nouveauté était la



présence des machines de l'atelier des inventions géniales. On a pu contempler et rêver avec « l'homme qui voulait voler comme Peter Pan » ainsi que par « le tourne chatouille ». Bien sûr les jeux olympiques s'étaient enrichis de nouvelles épreuves et tous les volontaires ont pu se mesurer dans une ambiance très conviviale. Pour clôturer cette belle fête, le film documentaire « Un village dans le vent » était projeté dans la salle du Tilleul. A suivre.....

On donne **rendez-vous les 17 et 18 août 2019** pour une nouvelle édition.

Paroisse

St-Martin Notre Clocher

2018 Nous avons accompagné la famille de René Fanget lors de ses funérailles. Il a passé sa vie professionnelle comme chauffeur laitier à la coopérative. Il a occupé la fonction de Maire et de Président de l'Association Familiale.

René a été très marqué par la guerre d'Algérie et s'est montré très actif à l'association des anciens d'AFN, toujours présent aux cérémonies commémoratives.

En juin nous avons représenté notre Clocher aux obsèques de Francis Fahy, prêtre de 90 ans. Les premières années de sa vie pastorale ont bénéficié à notre village. Dynamique et entreprenant, nous lui devons : la création de l'association Familiale (il était présent au cinquantenaire), la construction de la première salle de théâtre, l'électrification et la refonte des cinq cloches et en 1958, la première rénovation de l'église. Les graines qu'il a semées portent leurs fruits aujourd'hui.

Malheureusement, notre année se termine avec le décès de Pascal Combe, jeune paysan de Ceylionnas. Nous saluons les gestes d'entraide et de solidarité mis en place par l'association "Solidarité Paysans" et manifestés par les voisins, les paysans, les retraités du secteur en direction d'Anne, sa compagne et de Camille, sa fille.

Des journées plus joyeuses vécues pour la préparation de la Fête d'été, organisation de la tombola, ventes de billets, présences sur de nombreux stands...

Pour la Saint Martin- 11 novembre, nous avons repris notre tradition. Monument aux morts de toutes les guerres. A 11h messe avec une bonne assistance. A midi une petite soixantaine de convives partageait le repas en dégustant les nombreuses soupes, recettes des familles du village. Projection d'images sur l'Indonésie et goûter.

A notre grande surprise nous avons pu donner au CCFD 600 € pour venir en aide aux sinistrés.

Pour le Clocher de Burdignes

P. LINOSSIER

Concert de la fête d'été

Cette année l'association Burdilao a organisé son traditionnel concert le samedi 18 août, lors du week-end de la fête d'été. Le public est venu nombreux pour apprécier l'humour de Kikidéconafon et le pep's des Coureurs de remparts.

Sur cet élan nous projetons une année 2019 riche en évènements.

Après prises de contacts et on l'espère des retours positifs, nous organiserons une **soirée Théâtre d'improvisation début mars, un concert à la salle du Tilleul fin avril** et le désormais célèbre **concert du samedi soir de la fête d'été** qui aura lieu le week-end du 17-18 août.

Nous aurons plus de précision en ce début d'année...

En outre nous aimerions voir grandir les effectifs de Burdilao, l'association est donc toujours ouverte à ceux qui souhaitent nous rejoindre.

A bientôt là-haut !

CCAS

Repas des anciens

Fort du succès de l'édition 2017, c'est à nouveau à la ferme auberge Linossier que le repas annuel du CCAS a eu lieu cette année.

Une cinquantaine de personnes étaient là et nous avons été heureux de compter parmi nous de nouveaux arrivants, retraités ou non, qui ont répondu positivement à l'invitation.

A la suite du repas, de nombreuses tables se sont organisées avec scrabble, belote, tarot...pendant que d'autres ont pu continuer d'échanger entre eux.



Pour rappel **le 3ème mardi de chaque mois**, ceux qui le souhaitent se retrouvent à la Mairie pour passer l'après-midi ensemble autour de divers jeux et du goûter.



Delphine remplace Marlène

A la rentrée 2018, Delphine Thouilleux a remplacé Marlène Raynaud pour animer la troupe des jeunes Burdivents. Clown, comédienne et conteuse, Delphine travaille pour la compagnie Maintes et Une Fois, après avoir animé depuis 15 ans des ateliers de théâtre et de clown en France et en Norvège. *"Nous préparons pour les 15 et 16 juin une*



Une belle solidarité

Face aux difficultés financières pour redémarrer 2018, un appel aux dons a été lancé et a porté ses fruits : merci très fort aux personnes qui soutiennent les Burdivents ! Merci également à la mairie de Burdignes, à la CCMP, aux mairies de St-Sauveur-en-Rue et de Bourg-Argental, ainsi qu'au Conseil Départemental et au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (État) pour leurs aides diverses (subventions ou prêt de salle).

La troupe adulte, renforcée par Malorie et Gaëlle, prépare une nouvelle pièce pour l'automne 2019, avec Gérald Casetto, de la compagnie Maintes et Une Fois, comme metteur en scène.



pièce à partir de deux textes adaptés aux grands écarts d'âge entre des enfants en fin de primaire et des ados en fin de collège. C'est un super groupe, avec un niveau de technique théâtrale vraiment impressionnant. On sent qu'ils ne sont pas du tout novices, et les deux nouveaux ont été tout de suite embarqués dans cette énergie."

Retenez les dates du prochain spectacle des jeunes Burdivents : **samedi 15 et dimanche 16 juin 2019** à la salle du Tilleul !

Un an déjà !

par Jean-Louis Gonterre

Un an, déjà. Le film, Un village dans le vent, est projeté dans l'Eglise de Burdignes, gros succès malgré le froid et de mauvaises conditions techniques, puis, en février, à Bourg-Argental devant une salle comble. Alors, Jean-Paul Julliard est arrivé, il a apporté ses compétences pour améliorer le montage du film et le distribuer dans toute la France. Grâce à lui, le film est allé au devant du public aux quatre coins de la France, à Biarritz, à Pau, à Lyon, à Metz... Sélectionné par plus de douze festivals, il a aussi reçu le label Art et essai.

Un grand remerciement à tous les habitants qui ont bien voulu être filmés, je tiens aussi à m'excuser auprès de tous ceux que je n'ai pas rencontrés et qui avaient également leur place dans le film.

Je suis particulièrement heureux quand les Burdignants traversent la France pour accompagner le film, pour rencontrer le public et apporter leur témoignage, leur expérience. Chaque fois que j'ai présenté le film, les spectateurs sont sortis enthousiastes. Un commentaire laissé sur Facebook résume parfaitement mon propos:

" Vu ce soir à Pélussin: c'est simple !! c'est vivifiant !!! C'est de la VIE !! C' est la VIE !!! on a l'impression de respirer en regardant ce film !!! les gens heureux ont une histoire !!! ils la partagent !!! et ils nous transmettent de l'espoir. C'est donc possible !! ça fait du bien !!! Merci au réalisateur d'avoir eu l'idée et de l'avoir si bien réalisée !! Merci aux habitants de Burdignes pour leur engagement, leur cheminement, leur vivre- ensemble !!! "

Un DVD, nouvelle version, est édité. Il sera en vente au prix de 15 euros. Disponible en Mairie ou chez Pierre Linossier. tous renseignements: admin@lesmatinsrouges.com

Au festival Ciné-Campagne

par Philippe Heitz



Un débat par Skype puis 2000 km en 5 jours pour animer la discussion avec le public dans 3 cinémas dans un rayon de 100 km autour de Rennes : un joli périple avec en point d'orgue 2 projections au festival Ciné-Campagne à Châtillon-en-Vendelais, en Ille-et-Vilaine. Le réseau des cinémas associatifs et le réseau Accueil Paysan ont fonctionné à plein pour assurer le succès du film et des échanges vraiment sympathiques. Et quel accueil ! Les Bretons savent y faire et nous en reverrons certainement à Burdignes...

16 Nature & Environnement

la Maison dans la Nature

Haut les Pains, CCAS

par Agnès Delmarle

Formation plantes bio-indicatrices

Les trois associations et le CCAS ont organisé une soirée-conférence suivie d'une journée de terrain sur le thème des plantes bio-indicatrices. D'implantation naturelle, elles permettent de faire un diagnostic du sol.

La conférence de Miguel Neau

Miguel Neau nous retrace l'évolution du monde végétal depuis les premières algues, puis mousses et lichens qui colonisent la roche nue laissant un peu d'humus aux plantes annuelles, puis bisannuelles, puis vivaces jusqu'à la forêt qui semble être le point d'équilibre et le but de la nature. Cette évolution permet parallèlement le développement de la vie animale: les plantes en fixant le carbone et expirant de l'oxygène rendent petit à petit l'air plus respirable et permettent l'explosion de la vie dans toute sa diversité jusqu'à nous...

Les premiers végétaux se reproduisent par spores qui fusionnent dans l'eau pour créer un nouvel individu. L'invention par les plantes de la graine est un grand tournant, inauguré par les conifères, qui leur permet de s'affranchir de la présence d'eau pour se reproduire et donc de coloniser la plupart des milieux : en effet, cette graine peut attendre des années dans le sol les conditions idéales pour germer. Cette attente est la dormance, levée par des conditions précises propres à chaque espèce.

La nature, à partir d'un sol mis à nu, reproduit le processus originel : d'abord vont s'installer les plantes annuelles, l'année suivante, les bisannuelles puis les vivaces herbacées, puis les arbustives et enfin c'est la forêt .

L'agriculteur a besoin de bloquer le processus au niveau des annuelles, bisannuelles et vivaces: Les plantes alimentaires qu'il cultive appartiennent à ces catégories. Il doit empêcher son terrain d'être gagné par des genêts, ronces, précurseurs de la forêt mais aussi de régresser au stade minéral des premiers âges en perdant sa matière organique, sa structure et donc son sol .

La clé est l'activité biologique du sol : champignons, bactéries, vers de terre, etc.

Elle dépend de la gestion de la matière organique et des fertilisants, du maintien d'une bonne porosité et circulation de l'air et de l'eau et permet le maintien d'un humus stable en lien avec l'argile et une bonne nutrition des plantes.

Les plantes indésirables qui vont pousser au milieu de nos cultures vont nous dire à quel stade nous en sommes dans le cycle naturel et signaler ce qui va ou ne va pas dans notre sol par rapport au but que nous recherchons : en connaissant les conditions qui font germer leurs graines , nous aurons un portrait exact de notre sol.

Exemples : L'ambrosie germe naturellement dans les déserts sans aucun humus : sa présence en abondance dans un champ indiquera un sol complètement déstructuré ayant perdu son humus (généralement à cause d'excès d'intrants chimiques et labours profonds). Le grand rumex pousse naturellement dans les vasières et marécages : dans nos champs il sera le signe d'une asphyxie du sol par engorgement en eau et matière organique: il se libère alors de l'aluminium, du fer, des nitrites auxquels lui seul résiste... (Mais cette plante soigne les intoxications à ces substances !). Il est déconseillé de faire pâturer les animaux dans un tel sol... Le chardon commun pousse dans les clairières forestières, dans nos parcelles il indique un excès de matière organique et d'engrais, fumiers ou surpâturage aboutissant au blocage du phosphore et qu'il parvient, lui, à débloquent (il soigne les carences en phosphore !). Le millepertuis : originaire des bordures et clairières forestières indique un excès de carbone (matière organique végétale en excès , carence en azote et en matière organique animale) et une tendance au retour à la forêt..

Les plantes nous alertent donc sur les problèmes du sol et très souvent tentent d'y remédier soit en améliorant les sols déstructurés (Achillée millefeuille) en enlevant l'azote en excès (chénopode) ou en stockant les éléments polluants dans certaines organes (graines de tournesol dont nous consommons l'huile !). Ces plantes qui soignent le sol sont aussi souvent médicinales pour nous.



La journée terrain

Le groupe de 22 personnes inscrites était au rendez-vous à la mairie où Miguel nous a fait un rappel théorique :

Les 4 piliers du sol sont : la matière minérale, la circulation de l'air et l'eau, l'activité biologique et la matière organique.

Les plantes qui poussent spontanément orientent le diagnostic sur les problèmes ou atouts de ces 4 domaines : les racines pivotantes très profondes indiquent une asphyxie du sol (pissenlit: légère, rumex: grave).

Les plantes à rhizome (chiendent, achillée) : elles prospectent la plus grande surface de sol possible pour trouver les éléments nutritifs : elles indiquent un sol pauvre qui a besoin de se reposer. Elles retiennent un sol déstructuré .

Les plantes à grand développement (chénopode=farineuse, amarante) cherchent à évacuer un excès de matière organique, d'azote et de potasse.

Ensuite nous allons sur le terrain : d'abord une parcelle envahie de séneçon du Cap, plante d'apparition assez récente, à petites fleurs jaunes et petites feuilles étroites.

En Afrique du Sud, elle pousse sur les déblais des mines de platine : ici c'est sur les zones incendiées qu'elle pousse car le feu a libéré cet élément dans le sol.

Sous cette zone, dans un pâturage regagné sur la forêt, il y avait beaucoup d'épervière piloselle : petite plante à ras du sol, très poilue qui a le pouvoir de « digérer » le caillou, qui apparaît ici à la suite d'érosion due à un piétinement excessif sur sol très mince.

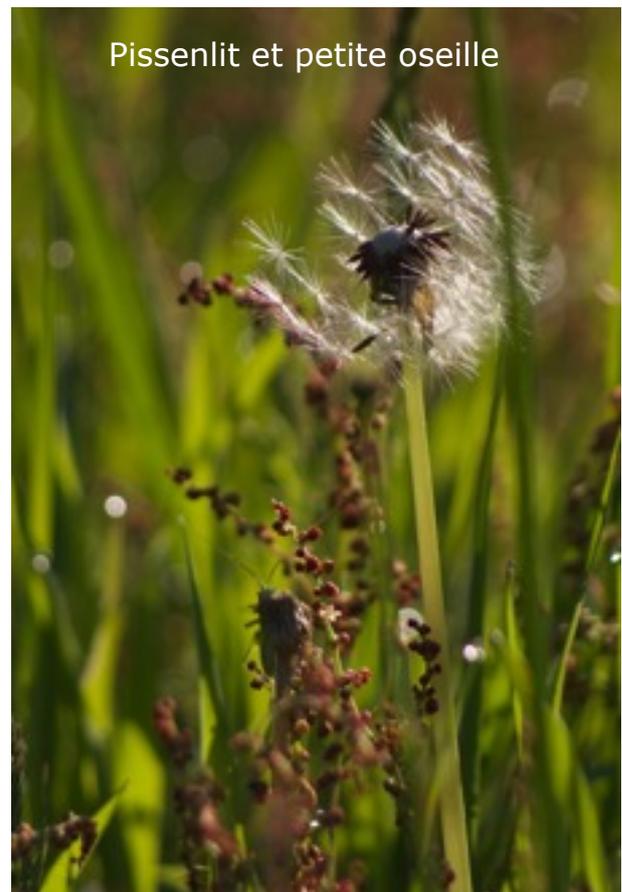
De l'autre côté de la clôture, les genêts préparent le retour de la forêt ...

Nous faisons ensuite un diagnostic précis en inventoriant les plantes sur quelques m² significatifs de la parcelle et en leur attribuant un coefficient de 1 à 5 suivant leur fréquence : achillée 4 (la plus abondante), Piloselle 3, Fétuque 2, Plantain 1.

Nous avons donc un sol pauvre (achillée), très minéral (piloselle) une vie du sol faible (fétuque qui est par ailleurs une plante très nutritive) le plantain est un indicateur d'équilibre mais est ici peu représenté. Ce sol a un faible potentiel, on ne peut en attendre un fort rendement mais sa biodiversité est intéressante, on peut la préserver en limitant le pâturage, sinon on peut y planter des arbres ou arbustes, fourragers ou fruitiers.

Nous avons visité ensuite une parcelle humide et avons refait un diagnostic sur le même principe : on a trouvé un sol un peu asphyxié à cause de l'eau et du piétinement (potentille rampante, carex), acide (porcelle enracinée).

Nous avons volontairement étudié des parcelles à problèmes, mais dans l'ensemble, à Burdiges l'agriculture se porte bien, le système élevage /production végétale étant encore le plus durable. Les prairies sont aussi le meilleur moyen de maintenir la fertilité des sols à condition de n'être pas surpâturées ni excessivement fumées et la prairie permanente est le meilleur moyen de stocker le carbone (que le labour, lui, libère...)



Pissenlit et petite oseille

La balade éolienne à Taillard le 30 juin 2018



Le temps des recours

Comme prévu, les permis de construire et l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), signés par le Préfet de la Loire en mai 2018, font aujourd'hui l'objet de recours auprès du tribunal administratif de Lyon.

Le temps des recours sera plus long que le temps des cerises : il faut compter 18 mois à 2 ans pour un premier jugement au TA, ce qui repousse d'autant la construction du parc éolien. Alors que la CCMP s'est engagée dans ce projet éolien participatif en 2009, il y a 10 ans déjà, alors que le record de CO₂ dans l'atmosphère a été atteint en 2018, alors qu'en Allemagne les projets éoliens aboutissent en 5 ans en moyenne, alors que les budgets des collectivités rurales ont besoin de ressources nouvelles...on ne peut que continuer à travailler opiniâtement à la réussite de ce projet porteur d'avenir.

Pendant que les avocats échangeront, nous, citoyens, élus et ingénieurs de la SAS les Ailes de Taillard, continuerons à préparer la construction, et notamment un nouveau financement participatif ouvert à tous.

Dans l'air du temps

"Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse."

Albert Camus, cité par le jeune ingénieur Clément Choisne lors de sa remise de diplôme à Centrale Nantes, où il invite les

ingénieurs à prendre leurs responsabilités dans la transition écologique.

L'organisation tripartite du projet des Ailes de Taillard est aussi clairement confortée par le dernier film de Cyril Dion, "Après demain", dans lequel il démontre que c'est l'association des élus, des citoyens et des entreprises qui est la plus efficace pour mettre en place solidement les solutions de la transition écologique en matière d'énergie, de transports, d'agriculture, d'éducation...Son premier succès mondial, le film "Demain", date de 2015, le second de 2018. Il aurait pu tourner à Burdigues "Hier" et même "Avant-hier" ! Les solutions d'avenir relèvent autant de l'intelligence collective que d'innovations technologiques...



Le discours de Clément Choisne est visible sur YouTube:
<https://www.youtube.com/watch?v=3LvTgiWSAAE>

Le film de Cyril Dion "Après-demain" est visible en replay sur France2 :

[Replay Infrarouge - « Après demain » - France 2](#)

Témoignage

par Pierrot Linossier

La sortie du film "un village dans le vent" m'a remué la mémoire par les questions posées par Jean-Louis Gonterre, le réalisateur. Je me suis aperçu que ce qui existe aujourd'hui dans notre village a pris ses racines il y a trois quarts de siècle.

J'ai grandi dans les années 30, né avec l'arrivée de la fée électricité que quelques uns avaient refusé d'installer chez eux... Notre village sortait de la guerre 14-18 et ceux qui en étaient revenus étaient soit blessés, soit gazés. Sur une population de 800 habitants, nous étions seulement six élèves à l'école nés en 1933. Le Maire et les 12 conseillers municipaux étaient tous paysans propriétaires de leur petite ferme de 10 à 15 ha.

Les enseignants étaient les plus jeunes. Le curé du village représentait, avec eux, les trois personnes lettrées du village, assisté il est vrai, d'un secrétaire de Mairie qui avait laissé son bras droit sur les champs de bataille de 14-18 et qui s'était accommodé d'écrire avec l'autre main.

Nos mères étaient très souvent vêtues de noir (pendant 3 ans après chaque décès d'un proche). Je n'ai pas gardé en mémoire de fêtes joyeuses jusqu'au retour des prisonniers en juillet 45 où même un groupe de théâtre animé par notre cousine Marceline était venu jouer le samedi et le dimanche depuis St Symphorien d'Ozon (à l'époque dans le 38).

Notre enfance s'est passée entre l'école de début octobre jusqu'au 1er juillet (ou 1er juin pour certains) et les petits travaux de la ferme à 4h qui consistaient surtout au gardiennage des vaches. Chaque ferme avait un jeune garçon ou une jeune fille qui venait pour l'été, placé par ses parents pour la nourriture et quelques piécettes qui leur permettaient d'acheter quelques bonbons chez "Ballandraud" ou "la Céline", les deux épicerie du village. D'autres enfants de la Ricamarie et du

Chambon Feugerolles avaient rejoint notre village dans quelques familles, au Bourg et aux Granges. Ils avaient été placés là pour avoir, je pense, une meilleure nourriture et être à l'abri des bombardements.

1939, j'avais 6 ans et demi quand un beau matin, le facteur Joannès Mounier dit Tramond à collé sur le mur de l'école l'affiche de la Mobilisation Générale. Depuis quelques jours j'entendais mes oncles et mes parents parler d'Hitler. A cette époque il y avait 107 fermes à Burdignes. 72 hommes, tous jeunes sont partis avec 70 chevaux réquisitionnés pour l'Armée. Il faut se rendre compte que dans "le village" 9 hommes sont partis, plus tous les chevaux, moins celui de ma mère et de Jean-Marie Mathevet qui ramassait le lait pour la laiterie de St Sauveur.

Je peux vous dire qu'aucun n'est parti pour se battre pour quelque conquête mais bien tristement. Selon leur livret militaire, ils devaient se rendre dans une caserne un certain nombre de jours après la déclaration de guerre. Pour mon père, c'était le 7 septembre.



Suite dans un prochain numéro : naissance des associations à Burdignes.

Le comité de rédaction du Bulletin serait heureux d'ajouter au premier texte de Pierrot Linossier d'autres témoignages "un peu d'histoire à Burdignes" qui seraient publiés dans le prochain Bulletin. Contactez-nous !

Le droit et le besoin

Dans ces contrées-là, Droit était plutôt fort alors que dans bien des endroits de la planète, il était malmené. Besoin vivait tant bien que mal, toujours grandissant, encouragé par les Toujours plus, il peinait à être satisfait. Il arrivait que Droit passe avant Besoin ou que Besoin ne connaisse pas les limites de Droit.

Droit et Besoin n'allaient pas toujours ensemble. Là où Droit n'était pas pour tout le monde, la vie était dure pour Besoin et là où Besoin sévissait sans Droit, la vie était plus difficile encore.

Un jour, Raison passa par ces lieux et montra à Droit Besoin en difficulté. Elle lui expliqua qu'il avait le devoir de faire quelque chose. Elle montra à Besoin Droit qui était là pour lui en lui recommandant de ne pas en abuser.

Droit comprit qu'il était là pour couvrir Besoin et Besoin se dit qu'il lui fallait Droit avec lui. Ensemble, ils décidèrent de garder Raison qui les avait si bien conseillés en se disant que si un jour elle disparaissait, ce serait terrible pour eux. A moins bien sûr, qu'Humanité ou Conscience se réveillent et prennent le relais.... Dans le pays des Droits de l'Homme, cela pouvait bien arriver.

La bonne formule

Quelle ligne faut-il supprimer pour que l'addition soit juste ?

- 79625 A
- +44625 B
- +33625 C
- +12625 D
- +11625 E
- +22625 F = **182125**



éco-hameau de Mirosse

En décembre 2018, deux maisons sont habitées, deux le seront bientôt et trois sont en construction (dont les deux mitoyennes au premier plan, au stade sous-sol). Les trois parcelles centrales sont encore disponibles. La voirie, à l'empierrement dégradé, sera goudronnée au printemps. Le terrassement du jardin partagé est fait : premier investissement de l'association des habitants, l'ASL de Mirosse.



Cigares au miel et aux amandes

1) Rincer **1 orange** et la râper pour obtenir 1 cuillère à soupe de zeste. Ajouter **40g de beurre** bien mou, **1 œuf**, **100g de poudre d'amandes** et **2 cuillères à soupe de miel**. Mélanger le tout à la fourchette

2) Couper les **6 feuilles de brick** en deux et déposer la crème d'amande au centre de chaque demi-cercle. Les rouler pour former des cigares.

3) Faire fondre **40g de beurre**. Disposer les cigares sur une plaque allant au four et verser un peu de beurre fondu sur le dessus de chacun.

4) Enfourner pour 15 min de cuisson à 210° (th. 7). Dès leur sortie du four, saupoudrer les faux cigares de sucre glace. Ces pâtisseries se dégustent tièdes ou froides.

Trucs et astuces : les feuilles de brick, « c'est top » pour accommoder les restes de légumes, préparer des bricks au fromage, ...



Retour d'Accueil Paysan

Bernadette Bacher-Girard, de Meyzieu (69), a gagné à la fête d'été un séjour dans le réseau Accueil Paysan. Son récit.

« Nous avons eu l'agréable opportunité de gagner un séjour dans l'un des nombreux lieux d'Accueil Paysan. Nous avons choisi l'Ardèche chez une personne passionnée de nous faire découvrir les environs de St-Pierre de Colombier près de Vals les Bains. Loin des grandes agglomérations, nous trouvons de plus en plus le calme, l'air pur et une sensation de grandeur. A un certain moment, nous croyons être un peu égarés avec les derniers kilomètres qui nous paraissent un peu longs. Il faut trouver cette petite route qui monte, qui monte et après environ 6 km nous apercevons une bâtisse qui domine la vallée; une vue imprenable. Nous étions attendus dans une coquette chambre. Bien reposés d'une nuit calme et chaleureuse, nous prenons le petit déjeuner face aux montagnes d'Ardèche. Il faut faire vite, même en vacances, pour visiter tous les beaux villages environnants. Mais il y a aussi toutes les cascades qui sortent de tous côtés, les ruisseaux, les chants d'oiseaux. Le plus agréable était le soir en prenant le repas avec la personne de ce lieu nous faisant connaître toutes ses spécialités culinaires. La semaine est passée bien trop vite mais nous laisse l'envie de renouveler une expérience comme celle-ci. Tout cela grâce à l'association "Burdignes en fête".
Merci et bravo à toute l'équipe ! »

Carpaccio d'ananas à la vanille

- 2 ananas victoria
- 1gousse de vanille
- 30g de cassonade

1) Épluchez et retirez les « yeux » des ananas

2) Coupez les ananas en tranches fines que vous disposez dans un plat creux.

3) Fendez la gousse de vanille dans le sens de la longueur

4) Récupérez les graines de vanille déposez dans une petite casserole avec 10 cl d'eau et la cassonade. Faites bouillir jusqu'à ce que le liquide prenne la consistance d'un sirop .

5) Versez le sirop sur le carpaccio d'ananas.

6) Mettre au frigo 1h30 avant de servir !

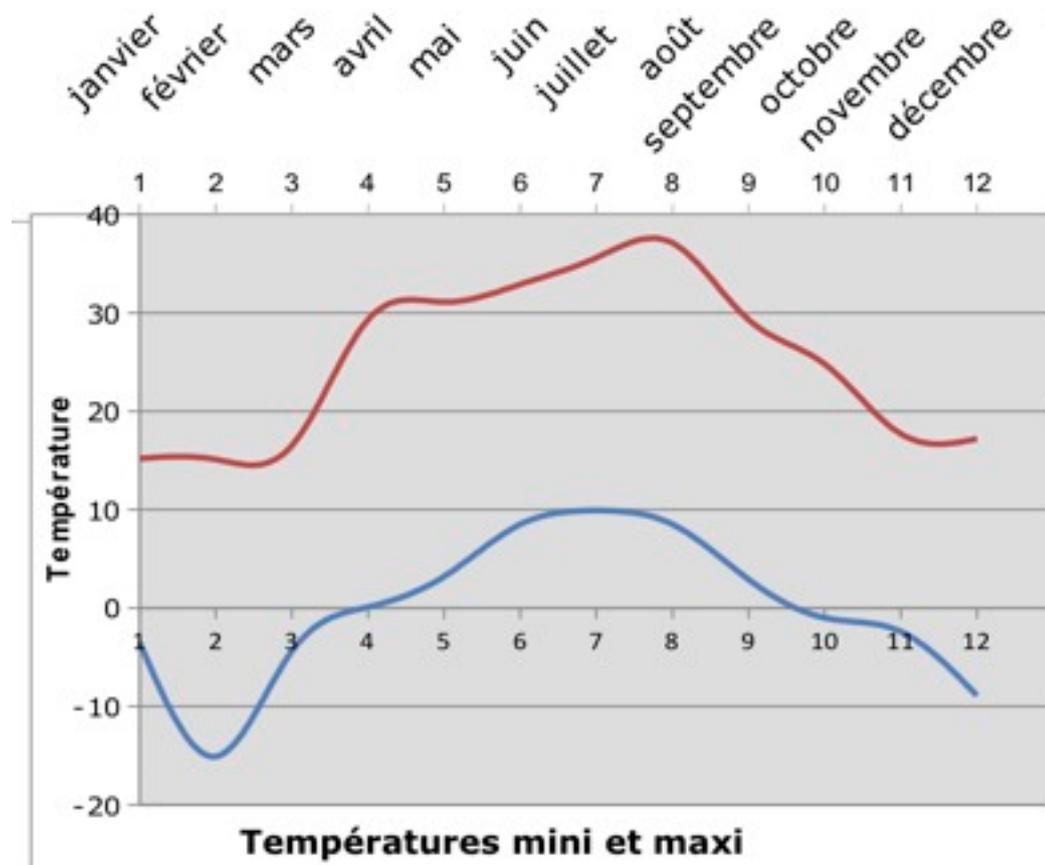
Températures Au 31 décembre 2018, voilà 30 années de relevés des températures à 892 m d'altitude. C'est peu, mais cela permet de constater une tendance.

Comme en 2017, le thermomètre a atteint ou dépassé les 30°C pendant 60 jours, avec une pointe à 37,1°C le 5 août.

En 1996, seulement 7 jours ont atteint 30°C.

Sur les 30 années, les jours qui ont franchi 30°C affichent en moyenne une température maximale de 33°C.

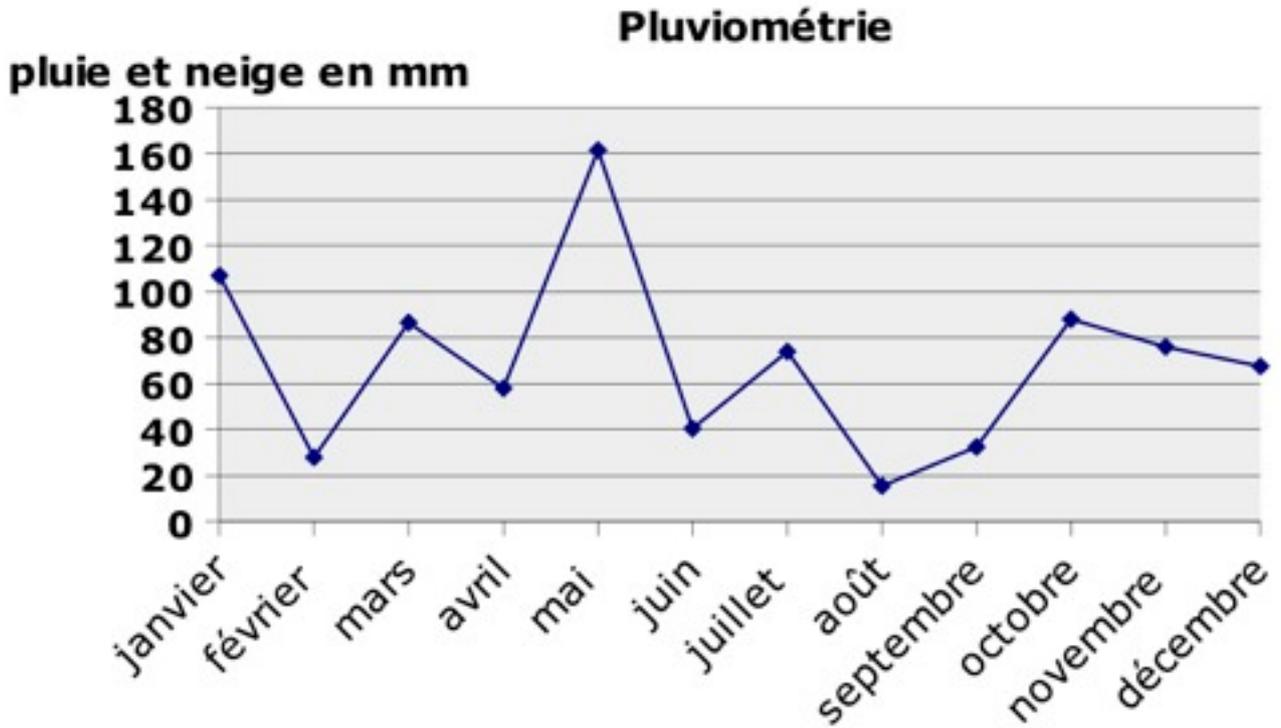
Les minimas sont de - 20°C en 1987, - 19°C en 2004, cette année 2018 - 15,1°C le 28 février et - 8,9°C le 15 décembre.



2018	jours	pluie	jours	t° sup.	t°	
	de gel	en mm	de pluie	à 29 °	mini	maxi
janvier	6	107	22	0	-3,5	15,2
février	25	28	11	0	-15,1	15,1
mars	10	86,5	16	0	-4,4	16,5
avril	0	58	11	1	0,1	29,3
mai	0	161,5	15	1	3,2	31,1
juin	0	40,5	6	8	8,5	32,9
juillet	0	74	4	25	9,9	35,6
août	0	15,5	5	21	8,5	37,1
septembre	0	32,5	4	4	2,9	29,3
octobre	1	88	8	0	-1	24,8
novembre	3	76	14	0	-2,4	17,7
décembre	11	67,5	13	0	-8,9	17,2
total	56	835	129	60		

Pluviométrie La pluviométrie est presque normale en 2018 : 835 mm.

Merci à Christian pour sa collaboration.



Réponse au jeu de la page 20 : ligne F à enlever

Agenda 2019

samedi 12 janvier à 11h

Voeux du conseil municipal
salle du Tilleul

samedi 26 janvier à 20h

concert de chansons françaises du groupe Unisson
suivi à 21h30 d'une soupe+tarte
au profit de l'association Faso Djigui
salle du Tilleul

samedi 9 février

spectacle musical des élèves des écoles de Burdignes et de la République
salle du Tilleul

samedi 15 et dimanche 16 juin

spectacle des jeunes Burdivents
salle du Tilleul

